



Subside Tremplin

Programme pour la relève universitaire féminine

Public visé

Doctorantes avancées et toute chercheuse avancée dans sa relève académique, toutes sources de rémunération confondues, et sous contrat avec l'Université de Genève pendant le semestre de la décharge, de remplacement.

Du temps pour son dossier académique

Ce programme annuel offre une période de disponibilité pour étoffer le dossier scientifique de la chercheuse : rédaction d'articles, projets de recherche, séjour scientifique dans une autre institution, finalisation ou publication de la thèse.

Modalités de participation

Les modalités concrètes peuvent varier, il s'agit le plus souvent de décharger les bénéficiaires de leurs tâches d'enseignement, d'encadrement et/ou administratives dont elles ont la charge dans leur fonction. Selon les facultés et les profils, d'autres responsabilités peuvent faire l'objet d'un allègement périodique, par exemple des charges cliniques en Faculté de médecine.

Suite à la séance de sélection, les lauréates bénéficient d'un rendez-vous préparatoire avec les membres du Service égalité et diversité et leur future mentore afin de clarifier besoins et impératifs contractuels. Elles disposent également d'un encadrement de mentorat pendant la période de décharge par une professeure mentore inscrite dans les programmes de mentorat égalité de l'Université. La lauréate s'engage dans le cadre d'une Convention de mentorat à réaliser les objectifs visés pour la période. Trois rendez-vous avec la mentore et l'évaluation en fin de programme sont demandés au minimum.

La mise en place de chaque décharge, soit l'engagement d'une personne pour le remplacement, s'effectue par l'intermédiaire des personnes référantes au niveau hiérarchique et administratif des départements et centres, instituts concernés. Le Service égalité et diversité est en charge du bon déroulement de la partie financière.

Processus de sélection

Une sélection facultaire est effectuée par chaque Commission égalité facultaire, ensuite la sélection définitive est menée par une commission ad hoc réunissant :

- Les président-es ou remplaçant-es des Commissions égalité facultaires UNIGE ;
- La directrice du Service égalité et diversité UNIGE ou remplaçant-e et la chargée de projet du programme Subside tremplin.

Le recteur est tenu informé du processus de sélection par la chargée de projet égalité en charge du bon déroulement du programme Subside tremplin.

Evaluation des candidatures

- les qualités scientifiques et pédagogiques;
- l'incidence de la décharge en tant qu'accélérateur de carrière ;
- la détermination à s'engager dans une carrière académique ;
- le fait de se trouver à une étape charnière de sa trajectoire professionnelle ;
- la détermination à se créer un réseau national et international, par exemple par un séjour de mobilité académique ;
- à dossier équivalent, les conditions familiales de la candidate seront prises en considération.

Comment candidater

Le dossier de candidature est à envoyer par e-mail à la présidence de la [Commission égalité facultaire concernée](#) **au plus tard le 28 février 2022**.

Dans un seul document PDF

- le formulaire d'accompagnement à télécharger
- une lettre de motivation (maximum deux pages) incluant : buts de période de décharge, échéancier, impact sur la carrière
- un curriculum vitae complet
- deux lettres de recommandation

Votre dossier de candidature au Subside tremplin est à envoyer par e-mail à la présidence de la [Commission égalité facultaire concernée](#) **au plus tard le 28 février 2022**.